

TABLE DES MATIÈRES

2

Mot du maire

3

Présentation du comité et remerciements

4

But de la politique culturelle

5

Principes directeurs

6

Portrait de Nominique

7

Offre culturelle à Nominique

8

Démarche d'élaboration de la politique culturelle

9 À 11

Orientations et axes d'intervention

12

Conclusion



MOT DU MAIRE



Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le ministre de l'Économie, sous le gouvernement de Winston Churchill, suggéra à ce dernier de couper toutes les subventions à la culture. Churchill lui répondit que la culture était une des raisons pour lesquelles il se battait.

Voilà ce qui illustre bien la valeur que doit avoir la culture pour toute société, et ceci, sans tenir compte des circonstances de l'actualité.

Depuis la fondation de notre Municipalité, la culture a toujours joué un rôle dans la vie de nos citoyens et citoyennes. Que l'on parle de chant choral, de fanfare, d'artisanat, de théâtre, de chant lyrique, d'art plastique, du patrimoine bâti et autres, quelle que soit sa forme, l'expression culturelle est vivante à Nominique.

Dans le but de mieux comprendre et savoir ce qui nous distingue et nous rassemble, nous avons décidé d'offrir aux citoyens et citoyennes une politique culturelle dans laquelle les acteurs culturels sauront se reconnaître.

Nous espérons que cette politique reflètera bien qui nous sommes, ce que nous voulons devenir et comment nous exprimons notre créativité par la culture sous toutes ses formes.

Georges Décarie
Maire

PRÉSENTATION DU COMITÉ

Plusieurs membres ont travaillé à la mise en place de la politique culturelle au cours des dernières années, les voici :

- Anne-Marie Gilker
- Annie Dussault
- Audrey-Anne Richer
- Carmen Millette
- Céline Ardouin
- Céline Bengle
- Charles Bilodeau
- Francine Courtemanche
- François Toupin
- Georges Décarie
- Ignace Denuette
- Janie Dumas-Jasmin
- Louise Beaubien-Lepage
- Marcel Ragot
- Marie-Christine Lévesque
- MRC Antoine-Labelle
- Paule Guérin
- Robert Généreux
- Robert Ardouin
- Sylvie Constantin
- Thérèse Gobeil-Larivière
- Yves Généreux
- L'Imprimerie L'Artographe



La municipalité de Nominique tient à remercier toutes les personnes et organisations qui ont contribué à la mise en œuvre de ce document qui permettra de mieux comprendre notre réalité et de mieux répondre aux besoins culturels de notre population.



BUT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La municipalité de Nominique intervient dans divers secteurs d'activités, dont la culture, afin que sa population puisse se divertir et profiter d'échanges harmonieux entre les citoyens. Cette politique sert d'outil s'adressant aux organismes partenaires, aux résidents permanents, aux villégiateurs, aux organisations, aux individus ainsi qu'à la fonction publique évoluant en ce domaine.

La politique culturelle de la Municipalité constitue un document légal et un engagement des élus municipaux à promouvoir et à respecter la planification des activités culturelles en souhaitant ainsi enrichir le développement socio-économique de la communauté. En effet, cette politique culturelle permettra d'orienter le conseil municipal dans ses actions pour les dix prochaines années.

LA POLITIQUE CULTURELLE PERMETTRA :

- de développer la culture et de définir les orientations et les objectifs;
- de soutenir, initier et servir à des projets pour enrichir l'offre culturelle et maintenir la culture sur le territoire de la Municipalité.

PRINCIPES DIRECTEURS

La culture se définit par l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes propres à un groupe ou une civilisation. Évidemment, plusieurs composantes sont issues de la culture telles que l'histoire, le patrimoine, les arts, les lettres, les communications, les médias et la population.¹

LA CULTURE EST UN VASTE DOMAINE COMPORTANT DE NOMBREUSES FACETTES:

- elle est une forme de divertissement;
- elle fait partie intégrante du développement des individus et de la société;
- elle favorise la pensée critique, la créativité et l'innovation.

LA CULTURE PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOTRE COMMUNAUTÉ:

- elle enrichie le milieu par une meilleure qualité de vie;
- elle favorise la concertation et le partenariat;
- elle est mobilisatrice;
- elle a des répercussions économiques et touristiques importantes.

¹ Source: *Politique culturelle de la MRC Antoine-Labelle, 2013.*



PORTRAIT DE NOMININGUE

La municipalité de Nominique est située au cœur des Hautes-Laurentides, dans la MRC d'Antoine-Labelle. Nominique a toujours été animée par une culture dynamique, toutes disciplines confondues. D'après P. Lemoine, philologue, Nominique est un mot algonquin voulant dire :

« Le pays où l'on revient »

« Invités par le curé Antoine Labelle, les Jésuites viennent fonder la mission de Nominique dans l'esprit d'y établir un collège classique car Nominique devait être le chef-lieu des nouvelles colonies dans le Nord. Le village est déjà planifié sur papier d'où cette symétrie dans les rues ainsi que le grand boulevard de l'artère principale. Plusieurs institutions religieuses viennent s'y installer, attirées par le développement de la région et par la beauté des paysages. Les villégiateurs occupent les rives des deux principaux lacs soit le Grand et le Petit lac Nominique. »²

Selon les dernières données de 2016 fournies par Statistique Québec, la population compte 2019 résidents permanents.³ Le nombre total des familles recensées est de 620 et le nombre de personnes par famille varie généralement entre 2 et 5 personnes.⁴ Il est intéressant de constater que l'âge moyen des résidents est de 53,6 ans, alors qu'il est de 46,3 dans les autres municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. La particularité de Nominique au niveau de sa démographie se constate plus spécifiquement en période estivale puisqu'on compte près de 3 000 résidents saisonniers et/ou villégiateurs.

² Extrait du guide de la visite historique, dans le cadre du 125^e anniversaire de la municipalité de Nominique par Thérèse Gobeil-Larivière.

³ Source : Ministère des affaires municipales et occupation du territoire.

⁴ Source : Profil du recensement, Statistique Canada 2011.

OFFRE CULTURELLE À NOMINGUE

L'offre culturelle municipale est variée et comprend, entre autres : les ateliers de loisirs culturels (programmation des cours), la bibliothèque, les ateliers d'écriture et de peinture, les concerts à l'église, les expositions d'œuvres d'artistes, les archives et les artisans de la gare, avec ses 10 maisonnettes pour expositions et marchés thématiques. On retrouve aussi la «Route historique du Lièvre Rouge», le Festival de la Rouge et sa Grande traite culturelle des gosseux, conteux, patenteux, le programme audio-visuel de la Maison des jeunes, les fouilles archéologiques et des événements spéciaux comme le *Nomineige en fête*, les *Samedis du Hameau* et la *Route des belles histoires*.

LIEUX CULTURELS DE NOMINGUE :

- Salle communautaire de l'Hôtel de ville
- Bibliothèque municipale
- Hameau de la gare
- Place de la gare
- Église Saint-Ignace-de-Loyola
- Chapiteau du Festival de la Rouge



DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Une démarche de consultation a été effectuée afin de soutenir la rédaction de cette politique. Le comité culturel d'alors a procédé à l'envoi et à la compilation d'un sondage à l'ensemble de la population dans le but de mieux définir les besoins et les réalités culturelles de la communauté.

Deux consultations publiques ont été réalisées. Lors de la première, le 31 mai 2013, nous voulions divulguer les résultats du sondage et dévoiler le profil du répondant. La seconde consultation a été tenue le 28 septembre 2014 pour valider les orientations correspondantes aux besoins de la population. Ainsi, depuis le mois de septembre 2014, les différents acteurs ont travaillé à l'élaboration de la politique, travailler son contenu, sa structure et son visuel. C'est avec fierté que nous adoptons la politique culturelle de Nominique en ce mois d'octobre 2016.

LORS DES CONSULTATIONS PUBLIQUES, VOICI LES PRINCIPAUX SUJETS QUI EN SONT RESSORTIS :

- Développer une identité culturelle distincte, originale et attirante;
- Développer des forfaits quatre saisons pour attirer les excursionnistes et les touristes afin de leur permettre de connaître les attraits naturels de la région;
- Favoriser une structure des lieux culturels;
- Innover et évoluer pour susciter l'intérêt de la population et pour que les gens aient envie de revenir;
- Maintenir et conserver les acquis en culture et les développer;
- Développer l'entraide et le partage en réunissant l'ensemble de tous les acteurs du domaine culturel;
- Établir et développer un réseau de communication efficace;
- Susciter l'intérêt de la population à la consommation des produits culturels.

ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION

Dans le cadre de sa politique, la municipalité de Nominigue a décidé de développer les quatre orientations majeures suivantes :

ORIENTATION 1 *Le soutien et l'accessibilité à l'action culturelle*

1- Favoriser la concertation, le regroupement, le réseautage, le partage des ressources et le partenariat :

- Travailler de concert avec tous les groupes et organisations culturels de la communauté ;
- Appuyer les partenariats ;
- Favoriser et soutenir le démarrage de projets culturels initiés par les acteurs du milieu ;
- Favoriser et soutenir l'échange d'informations entre les différents intervenants culturels, touristiques et économiques (locaux et régionaux) ;
- Partager l'information culturelle et les pistes de financement disponibles en culture.

2- Reconnaître le travail des artistes et artisans :

- Trouver un lieu où les artistes et artisans pourront échanger et pratiquer leur art, de façon à éveiller la curiosité et les connaissances ;
- Répertorier tous les artistes, les artisans ainsi que tous les regroupements culturels.

3- Favoriser une plus grande accessibilité aux arts et à la culture :

- Encourager l'accessibilité des activités culturelles à moindre coût.

ORIENTATION 2

La participation de la population à la culture

1- Promouvoir les activités culturelles :

- Faire connaître à la population les activités et les événements culturels locaux ou régionaux ;
- Encourager la fréquentation de la bibliothèque à des fins de diffusion et d'animation culturelle.

2- Encourager la population à une plus grande participation à la vie culturelle :

- Encourager la pratique du loisir culturel dès le plus jeune âge ;
- Privilégier la relève culturelle ;
- Augmenter le nombre et la diversité d'ateliers d'initiation ;
- Favoriser l'implication des bénévoles à la vie culturelle.

ORIENTATION 3

L'actualisation et le développement de la culture

1- Appuyer le tourisme culturel :

- Soutenir et promouvoir le circuit d'art et de patrimoine de la « Route du Lièvre Rouge » et la « Route des belles histoires » ;
- Soutenir le Bureau d'accueil touristique dans la diffusion d'informations relatives aux attraits touristiques, culturels et patrimoniaux.



2- Développer et soutenir des initiatives culturelles de la Municipalité :

- Diversifier les activités culturelles, notamment en bibliothèque;
- Produire une programmation culturelle annuelle;
- Encourager l'accroissement de la qualité et de la diversité des collections locales;
- Développer et maintenir les partenariats avec les milieux scolaires et communautaires.

3- Consolider les équipements culturels existants :

- Améliorer la qualité des infrastructures permettant d'accueillir des spectacles et des expositions;
- Assurer l'accessibilité et la disponibilité des infrastructures et des équipements culturels aux organismes culturels et artistes de la MRC d'Antoine-Labelle.



ORIENTATION 4

Préservation et valorisation de notre patrimoine

1- Préserver le patrimoine :

- Sensibiliser la population à la conservation du patrimoine culturel et naturel;
- Encourager les actions de protection et de mise en valeur du patrimoine et de l'archéologie;
- Soutenir la poursuite des recherches entamées sur l'histoire de Nomingue.



CONCLUSION

Pour soutenir la mise en œuvre de sa politique culturelle et assurer le développement de la culture chez nous, la Municipalité doit former un comité culturel, constitué d'élus, d'artistes et de représentants d'organismes culturels ayant à cœur l'élaboration et surtout, la mise en œuvre d'une telle politique.

Pour relever le défi, le comité culturel devra se munir d'un plan d'action étroitement lié aux stratégies municipales définies lors de la consultation publique, et également mettre sur pied différentes activités permettant le développement de la culture. Ce plan d'action devra être réfléchi et structuré afin de répondre aux objectifs préalablement établis dans cette politique.

Lorsqu'adoptée, la politique servira de guide aux élus et aux fonctionnaires municipaux afin de promouvoir son application. Le comité devra donc s'assurer de bien évaluer les orientations pour que le plan d'action puisse permettre d'atteindre les objectifs inscrits dans la politique culturelle. Les projets culturels qui en découleront, seront une réalisation collective de l'ensemble des acteurs de la communauté de Nominique.

Le comité devra s'assurer de faire une mise à jour des actions au développement de la culture de Nominique et s'adapter aux changements.

